

Sommaire

| | |
|----------------------------|---|
| Préface par Paul Delduc | 6 |
|----------------------------|---|

| | |
|--|---|
| À l'épreuve du terrain par Olivia Barbet-Massin | 8 |
|--|---|

LES LAURÉATS

| | |
|---|----|
|  CAUDEX | 20 |
|  CONCORDE | 40 |
|  GILLES HUCHETTE | 60 |
|  PARTICULES | 76 |
|  TICA | 96 |

ANNEXES

| | |
|--|-----|
| Palmarès mode d'emploi | 116 |
| Commission technique 2018 | 118 |
| Session 2018, tour d'horizon | 119 |
| Le jury du Palmarès des jeunes urbanistes 2018 | 122 |

À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

D'aussi loin qu'il s'en souvienne, on lui a toujours dit que les choses n'allaient pas être faciles. Lui ? Jean Rodet, trentenaire, architecte. Ses camarades de Concorde, Nicolas Persyn, Adrien Zlatic et Simon Moisière peuvent en dire autant — de même que les paysagistes de Caudex, Clément Bollinger et Simon Lacourt, que les architectes de Particules, Lou Bellegarde et Fabienne Boudon, que Gilles Huchette d'Euralens ou que le quatuor de Tica, Jérémy Gouellou, Marie Périn, Charles Coiffier et Grégoire Barraud. Tous nés dans la décennie quatre-vingt. Le contexte — difficile — qu'on leur a annoncé est leur condition de travail : mutation climatique, effondrement des écosystèmes, extinction d'espèces, débâcle de notre système socio-économique. C'est là. C'est maintenant. Nul besoin de pousser des cris d'orfraie. « La génération qui nous a précédés, celle qui a vu s'effondrer les idéologies, était dans la position de Cassandra : il s'agissait alors d'avertir du péril lié au changement climatique et de l'urgence à agir. Notre génération n'a d'autres choix que de passer à l'action. » (Fabienne Boudon)

AGIR

Si l'urgence climatique est intégrée à la démarche et aux modes d'action des lauréats du Palmarès, cela ne les empêche pas de prendre le temps : « Il faut redescendre à l'échelon local pour prendre la mesure du quotidien. L'épreuve du terrain est sur l'occupation réelle du terrain. » (Jérémy Gouellou).

De même, pour Nicolas Persyn, l'approche de la durabilité passe par un travail à partir de l'endogène, de l'identité des quartiers. « Ne pas aller chercher les solutions à l'extérieur mais les déceler sur place. » Loin de considérer le sujet écologique comme un frein, certains l'appréhendent même comme « une force intrinsèque enthousiasmante » (Jean Rodet).



Un atelier à Euralens : mettre en réseau les acteurs du territoire pour construire des projets de développement — économique, urbain, culturel... — à partir des ressources locales.

L'enthousiasme semble en effet le maître mot de cette génération. « Maintenir l'enthousiasme. Entretenir une dynamique... Personne ne le fera à notre place. » (Gilles Huchette)

Agir suppose de faire preuve d'une intelligence dans la compréhension des dynamiques à l'œuvre sur un territoire — des dynamiques politiques, législatives, humaines, géographiques, économiques, architecturales, urbaines... Cela avec des configurations de plus en plus complexes : maîtrises d'ouvrage XXL, rouages administratifs, surenchères législatives. Dans cet imbroglio, les lauréats du Palmarès des jeunes urbanistes 2018, pragmatiques, semblent parvenir à trouver leur chemin et à relever les défis.

ENDOSSER UN RÔLE DE MÉDIATEUR

Certains expriment une forme de lassitude. Ils apparentent de plus en plus leur rôle à celui de médiateur avant de pouvoir faire atterrir un projet sous une forme spatialisée.

Médiateur, pour parvenir à faire se parler ensemble toutes les parties prenantes d'un territoire — élus, acteurs économiques, opérateurs de tourisme, services déconcentrés de l'État. Médiateur, aussi, pour réunir autour d'une table toutes les entités d'une même maîtrise d'ouvrage. Ainsi à Grenoble, pour le projet de renouvellement urbain de la Cité de l'Abbaye, le duo de Particules a fait face à une maîtrise d'ouvrage composée de la Ville, de deux bailleurs, de la métropole, de la Drac, de la Préfecture, d'un établissement foncier, d'une société d'économie mixte — toutes ayant leur logique propre.

Médiateur, enfin, pour convaincre leurs interlocuteurs de penser différemment les choses : repenser le foncier (Nicolas Persyn : « En travaillant avec un organisme foncier solidaire pour retirer le foncier des logiques spéculatives »); réinterroger les documents réglementaires (Jérémy Gouellou : « Le PLU devrait être élaboré comme un exercice de projet au-delà des aspects réglementaires »); concevoir autrement l'espace public (Caudex). Clément Bollinger et Simon Lacourt disent se battre tous les jours ne serait-ce que pour faire comprendre quelques principes fondamentaux — utiliser les dynamiques végétales en place, les sols, récupérer les eaux... — à tel point que pour démontrer la viabilité de leur démarche d'« économie du paysage » tirant parti du potentiel productif des espaces publics ou privés, ils n'ont trouvé d'autres solutions que de devenir eux-mêmes maîtres d'ouvrage.

IDENTIFIER DES LEVIERS D'ACTION

Le plafond de verre que constitue la maîtrise d'ouvrage urbaine est partagé par tous. Gilles Huchette, qui œuvre au développement du bassin minier autour de Lens, déplore l'éparpillement des forces de décision. Il déploie une énergie folle à fédérer des entités disparates pour construire des projets qui soient partagés. Pour exemple, réaliser un toboggan sur un terril a nécessité un vrai parcours du combattant ! Gilles Huchette en appelle parfois à un État plus fort qui puisse imposer la création d'une communauté de communes en cohérence avec les enjeux du territoire. En attendant, il ne voit qu'un moyen : « Tenir une vision dans le temps. » Certes, mais le cas d'Euralens est exceptionnel. Nombreux sont les territoires qui ne sont dotés d'aucune vision stratégique. Les lauréats du Palmarès exercent pour la majorité d'entre eux en libéral et ne disposent pas de cette durée d'action sur un territoire donné.

Aider les élus à se doter d'une vision stratégique fait partie de leur mission — une vision nécessaire pour éviter les petites actions fragmentées, pensées sans cadre globale. Le déficit est flagrant dans les petites communes qui ne disposent pas d'ingénierie adéquate à la construction d'un projet de territoire : « Pour les aider, les différents organismes arrosent les communes de cahier des charges standards qui provoquent des



Espace productif à Cagny, Caen-la-Mer (photographie Basile Mookherjee pour Particules, dans le cadre de l'Atelier des territoires sur le thème « mieux vivre ensemble dans le périurbain », 2017-2018).



Vue de Marseille depuis le plateau de Plan d'Aou (photographie de Concorde, dans le cadre de l'étude urbaine pour la rénovation de Plan d'Aou, Marseille, 2015).

réponses standards.» (Jérémy Gouellou) La question de l'agriculture apparaît également comme un impensé. Certains espèrent une plus grande interaction entre les territoires ruraux et les territoires urbains, pour que ces deux mondes puissent fonctionner ensemble : « C'est tout de même l'agriculture qui va définir les métropoles de demain pour l'approvisionnement ! Dans les études faites dans le cadre de l'Atelier des territoires à Caen et à Troyes sur le thème du périurbain, le sujet est devenu agricole. Mais nous, urbanistes, ne sommes pas légitimes pour en parler. Les exploitations agricoles grossissent. Quelles formes cela produit-il ? C'est le sujet. » (Fabienne Boudon) « Il me semble très sain que les municipalités s'intéressent à l'agriculture. Cela pose la question de la taille des fermes, du type de culture ; etc. L'intercommunalité est la bonne échelle pour traiter de ces questions. Certaines, à l'instar de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, ont commencé à se projeter. » (Gilles Huchette)

Au manque de vision, s'ajoute un défaut de temps : « Comment tenir dans le temps quand nous n'avons pas accès à des contrats d'accord-cadre sur dix ans ? Comment enclencher un changement sur une période courte ? Il faut passer le relais. » (Fabienne Boudon)

Comprendre un territoire sur un temps long est en effet une question-clé pour projeter de manière appropriée. « Depuis longtemps, nous défendons une approche très contextuelle, alors que finalement on passe sur un territoire de manière très ponctuelle. » (Jérémy Gouellou)

LES CHEMINS DE L'ACTION

Mettre en mouvement les lieux et les gens reste la motivation première. Puisque le cadre de la gouvernance est flottant, tous s'accordent sur le fait que *le projet* est fédérateur : « Le projet permet de se mettre tous ensemble autour de quelque chose qui nous embarque. Le projet fédère. » (Lou Bellegarde). Projeter, c'est construire un récit pour que les décideurs comme les habitants puissent regarder dans la même direction : « Montrer un avenir désirable et montrer le chemin pour le faire. » (Nicolas Persyn) « Faire de l'urbanisme, c'est inventer un récit sur un territoire. » (Jean Rodet)

Et pour réaliser un travail pertinent, les lauréats ont en



Aux abords de Grand-Champ, commune du Morbihan (photographie de Claire Beuparlant pour Tica, dans le cadre de l'étude préalable à l'aménagement du quartier Perrine-Samson, à Grand-Champ, 2017-2018).



Constitution d'une haie en limite de parcelle à Nantes Nord (photographie de Caudex : mise en place d'un paysage productif, dans le cadre du Projet global Nantes Nord, 2016-2018).

commun de savoir-faire des pas de côté, de savoir réinterroger la commande : « Remettre en cause le sous-texte des cahiers des charges et proposer le nôtre qui est souvent décalé. » (Jean Rodet) ; « On s'immisce dans un cadre existant ; on essaie de trouver de la souplesse. On essaie de trouver la liberté dans les cadres préétablis. » (Nicolas Persyn)

Pour y parvenir, mettre en place un processus avant de faire atterrir un projet spatial est primordial. Le champ des acteurs de l'urbanisme s'étant, ces dernières années, considérablement élargi à de nouvelles compétences, le processus fait entrer dans le jeu des équipes de plus en plus variées. Qu'ils soient mandataires ou co-traitants, les lauréats du Palmarès savent travailler au sein d'équipes interdisciplinaires et en tirer le meilleur parti. L'esprit est à la co-construction : « Dans le cadre de deux nouveaux types de commande qui émergent — la concertation et la préfiguration —, le travail en équipe est un incontournable. On doit être dans la position de co-construire. » (Fabienne Boudon)

« Être là » est un premier geste d'urbanisme, affirment Félix Mulle et Loïc Parmentier, lauréats du Palmarès des jeunes urbanistes 2016. Le Palmarès de cette année relève du même positionnement, de la même attitude, en complet décalage avec les visions marketing et les images standardisées du projet clé en main finalisé.

Éprouver le terrain, être là où ils peuvent agir, pour transformer par petites touches : créer ici une haie, là un toboggan sur un terril, retrouver une venelle, ouvrir un passage, travailler finement les vis-à-vis, inclure une friche dans une continuité paysagère... Le tout porté par une vision globale. C'est tout. C'est beaucoup.

Olivia Barbet-Massin

CAUDEX



Clément Bollinger

Simon Lacourt

GILLES HUCHETTE



Fabienne Boudon

PARTICULES



Lou Bellegarde

CONCORDE



Simon Moisière

Jean Rodet

Nicolas Persyn



Adrien Zlatic

TICA



Grégoire Barraud

Charles Coiffier



Jérémy Gouellou



Marie Périn

LES LAURÉATS 2018



CADEX

Clément Bollinger et Simon Lacourt



CONCORDE

Nicolas Persyn, Adrien Zlatic, Jean Rodet et Simon Moisière



GILLES HUCHETTE



PARTICULES

Lou Bellegarde et Fabienne Boudon



TICA

Marie Périn, Grégoire Barraud, Charles Coiffier et Jérémy Gouellou

Caudex, paysagistes forestiers

Jean-Marc Bichat, architecte, co-gérant du collectif Germe & Jam, architecte urbaniste de l'écoquartier Clause-Bois Badeau à Brétigny-sur-Orge

Caudex affirme une position singulière dans la manière d'aborder la question du paysage. Dans le cadre habituel des préoccupations liées à l'aménagement et à l'embellissement des espaces publics, Caudex s'intéresse à la dimension économique et productive du paysage, une production non pas intensive mais écologique et de service public ; une production qui peut faire projet en ville comme dans les territoires peu urbanisés.

L'ambition productive de leur conception pour les espaces métropolitains ordonne des formes paysagères spécifiques, proches de paysages forestiers pour ce qui relève des plantations d'arbres. À Brétigny-sur-Orge où ils sont intervenus au sein de Germe & Jam comme paysagistes pour la conception des espaces publics de la Zac Clause-Bois Badeau, Clément Bollinger et

Simon Lacourt plantent dense et jeune, comme pour une forêt qui va être gérée, martelée et ajustée au fil du temps. La place principale livrée il y a plus de quatre ans commence seulement à prendre une épaisseur végétale, ce qui n'est pas sans questionner les habitants qui ne comprennent pas toujours l'intérêt urbain de ce processus long.

Au sein de l'Atelier de territoires ciblé sur la vallée de la Bresles et la vallée de l'Andelle, c'est là encore la dimension ressource productive qui a focalisé leur attention : pour retrouver l'eau que le développement urbain a banalisée voire même parfois fait disparaître, Caudex cherche avant tout à restaurer et à faire fructifier son écosystème productif et économique. Le dessin et la conception des espaces sont alors déduits de cette préoccupation du « vivant productif ».

La palette végétale du quartier est constituée à 70 % de végétaux locaux, supports pour la biodiversité locale. Le quartier est ainsi structuré par un maillage paysager continu — parc, jardins de traverse, mails plantés, promenades piétonnes... — qui génère un écosystème en sous-sol et en surface, une continuité écologique entre les milieux.

SOCIAL

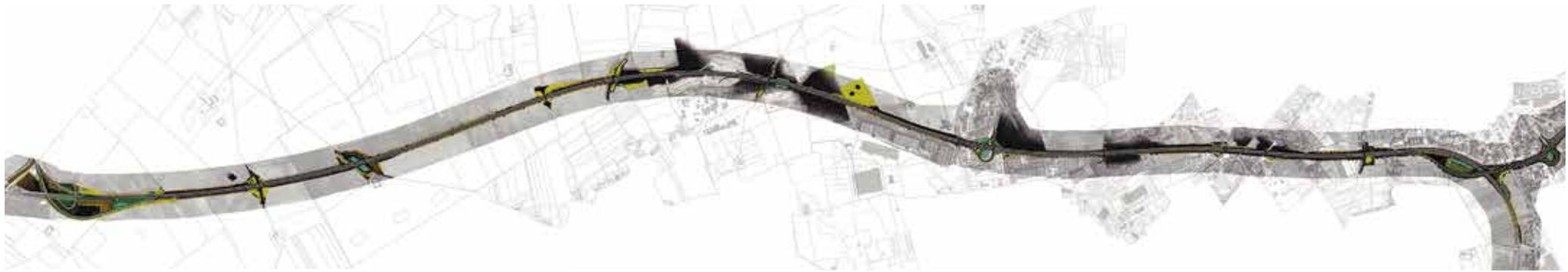
Le resserrement budgétaire des collectivités réinterroge la manière de gérer les espaces publics. Tel est le cas de Nantes, métropole pionnière en la matière, qui dispose d'un très grand nombre d'espaces publics dont certains ne sont pas investis. Dans le projet global de renouvellement de Nantes Nord auquel Caudex est associé aux côtés de Germe & Jam, nous avons proposé de faire entrer dans les quartiers d'habitat social les producteurs qui travaillent à proximité directe. Ceux-ci étant parfois en recherche de parcelles à exploiter, le projet propose de créer des lieux au sein de ces ensembles d'habitat social pour y faire venir des maraîchers ou des agriculteurs — faire entrer le paysage productif en ville. Il s'agit ni plus ni moins de proposer une partie de ces terrains à ceux qui n'ont pas accès au foncier en ville : les producteurs comme les habitants. Le mélange des genres offre un jeu gagnant-gagnant.



L'Atelier des territoires 2018 — démarche portée par le ministère en charge de l'urbanisme dans le but de mettre en œuvre un urbanisme de projets — a retenu Caudex sur deux sites (Épinal et Aubrac-Margeride). Cette édition s'intéresse à l'eau en tant que ressource pour l'aménagement.



La démarche alterne études, séances de travail en commun et visites avec l'objectif de fédérer les élus et les acteurs locaux autour d'une vision commune (en haut : échanges autour de la carte de l'atelier d'Épinal ; ci-dessus : visite des bords du Bès lors de l'atelier d'Aubrac-Margeride, avec les élus et les acteurs locaux). L'occasion pour Caudex d'aborder de nouveaux sites et de nouvelles échelles.



Caudex décline la pratique du paysage productif en bordure de l'autoroute A10. Vingt mille végétaux sont mis en culture à partir de graines locales ; ils seront plantés ultérieurement sur un linéaire de 16 km. L'infrastructure est pensée comme corridor écologique.

Les maraîchers et les agriculteurs qui passeraient une convention avec la Ville disposeraient de parcelles au contact des habitants qui, eux aussi, auraient leur « carré » cultivé. Chacun profiterait de l'expérience. Et le circuit court est garanti. Une synergie est ainsi créée dans un quartier où l'espace public recherche son usage.

Optimiser et rationaliser le caractère productif des espaces publics et des territoires est ainsi l'une de nos missions. L'agence élabore des plans de gestion mais aussi, et surtout, d'action. Qu'il s'agisse de plans de gestion différenciée d'espaces verts, de plans de gestion pour des massifs forestiers ou des friches, ou de plans de paysages qui traitent de ces questions à une échelle territoriale, notre approche est toujours nourrie par l'idée qu'un paysage n'est pas statique et qu'il produit des bioressources.

AU CŒUR DE LA RECHERCHE-ACTION

Les territoires ruraux, particulièrement ceux en déprise agricole qui aujourd'hui n'attirent que peu d'acteurs, sont au cœur de nos préoccupations et de nos intérêts.

Les délaissés, dents creuses, friches et autres mitages se multiplient dans le paysage, plus particulièrement dans les territoires ruraux. La faute à un changement lourd des pratiques agricoles de ces cinquante dernières années et à une agriculture dite conventionnelle, partout installée. Les parcelles peu accessibles ont progressivement été abandonnées au profit des « bonnes terres » de vallées, étendues et planes, débarrassées progressivement des haies, bosquets, « obstacles » topographiques. Une grande partie des problématiques que nous rencontrons dans nos commandes et sur nos territoires d'études concernent ces zones et ces sites abandonnés. Face à des acteurs locaux souvent fatalistes ou peu concernés, nous avons fait notre credo de trouver des solutions pour garder ces paysages ouverts et actifs, d'en faire autant que possible les leviers d'une nouvelle production paysagère.

La parcelle en déprise en cours d'acquisition dans le Bugey va nous donner l'occasion de mener une véritable démarche de recherche-action : il s'agit de développer un plan de gestion et d'action paysagères et d'en démontrer le bien-fondé. L'ambition est que ce site devienne le levier de notre projet global, un laboratoire de remise en mouvement d'un territoire dans une logique de long terme à partir des dynamiques en place, en prenant en compte les données écologiques, économiques et sociales du territoire. L'objectif ultime est de convaincre les investisseurs de la réussite de notre démarche, qui pour être efficace doit être capable de se déployer de manière puissante sur le territoire français. Il s'agit de fédérer de nombreux acteurs autour d'un objectif commun, viable économiquement, qui vise à ne plus opposer finances et environnement, aménagement du territoire et développement, problématique paysagère et productivité économique.

La démarche que nous développons pour valoriser les territoires qui subissent une mutation profonde encore très peu anticipée utilise divers leviers :

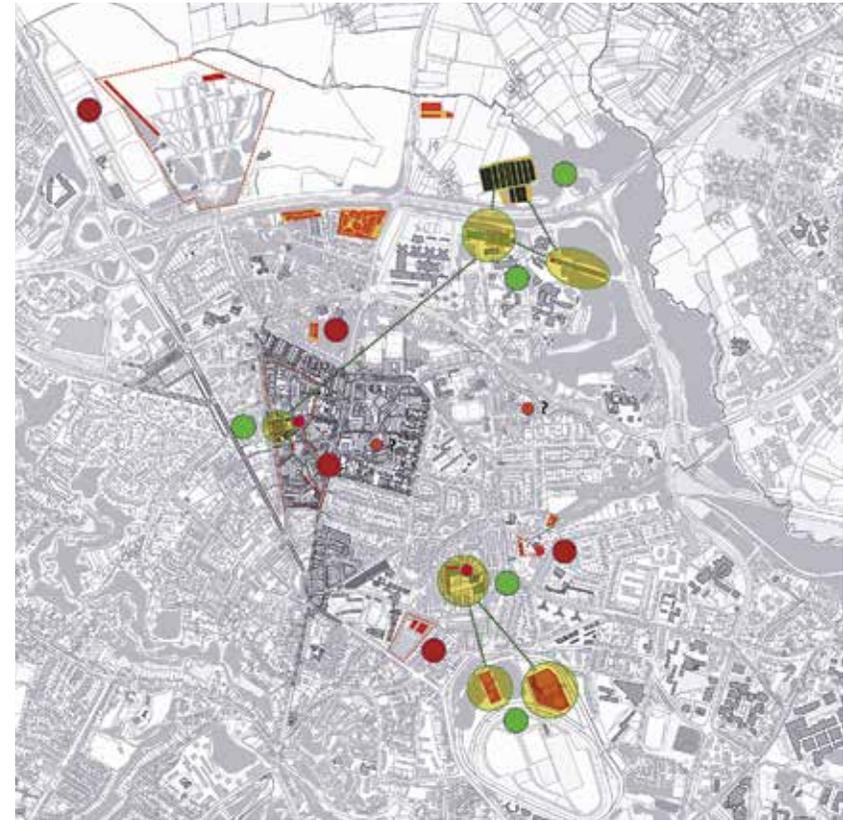
QUARTIER NANTES NORD (PROJET GLOBAL NANTES NORD)

Plan-guide stratégique sur vingt ans d'un quartier de 750 ha et animation de la concertation, 2016-2018

La mission de Caudex dans le plan-guide du Projet global Nantes Nord aura été d'alimenter la réflexion sur un espace public et un paysage productif, au moins socialement et écologiquement. Le savoir-faire et l'expertise d'une métropole et de services très actifs sur ces sujets auront permis au contact et avec l'aide des habitants de travailler efficacement à un embryon de projet paysager productif urbain. Nos préconisations sur l'agriculture urbaine se sont, par exemple, traduites par la participation des habitants à la constitution d'une haie bocagère en limite de parcelle, par la création de bacs plantés collectifs ou par la gestion du bois de l'Amande qui a donné lieu à une séance de débardage à cheval par les services de la Ville. Oui, on peut exploiter du bois en ville, et même du bois d'œuvre de qualité ! Le bois de l'Amande, résidu de quelques hectares, en a été la démonstration lors de deux chantiers participatifs menés avec le service des espaces verts de la Ville de Nantes (SEVE). Oui, on peut imaginer que les boisements et les haies bocagères qui (re)constitueraient

le maillage à la fois spatial, écologique et productif des espaces publics et privés de Nantes Nord produisent, au moins en partie, du bois énergie pour alimenter les chaufferies bois du quartier et du paillage pour gérer les massifs d'espaces verts ou amender les sols ! Dans le cadre du plan-guide, nous avons également proposé un maillage de microfermes directement implantées dans les quartiers (vergers, élevages de poules associés à des plates-formes de compostage, espaces maraîchers et agroforestiers...), en s'appuyant sur des exploitations proches, pour investir des espaces publics en cœur de quartier. L'activité ainsi générée dans l'espace public et en pied d'immeuble participerait à la fois à la création d'emplois ancrés localement et à une valorisation directe des ressources au sein du quartier, tout en diminuant la surface à gérer par la ville.

Maître d'ouvrage : Nantes Métropole
Maîtrise d'œuvre : Atelier Germe & Jam mandataire, Ville Ouverte et Mageo (Caudex, sous-traitant de Germe & Jam)

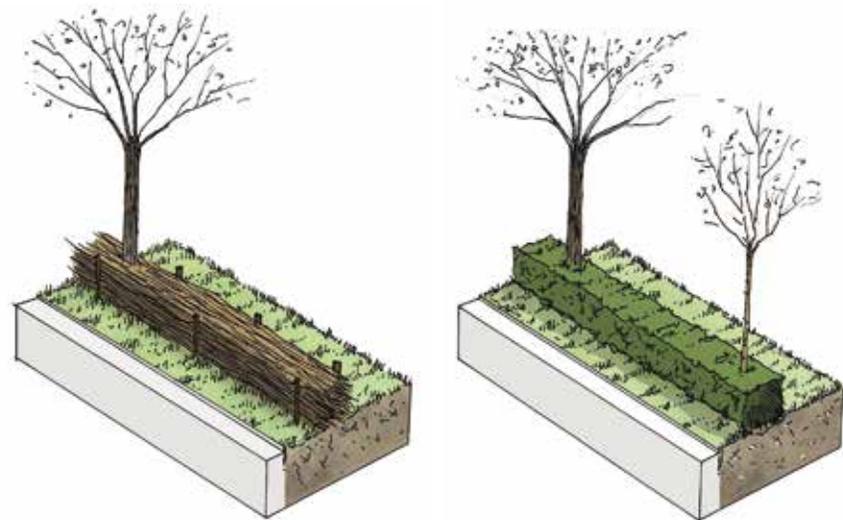


Les potentialités de Nantes Nord : une agriculture urbaine sous diverses formes.

- Des pôles de maraîchage professionnel au service des quartiers.
- Le déploiement des jardins familiaux vers le sud du quartier.
- Un réseau de jardins partagés en appui sur les stations gourmandes et les microfermes.



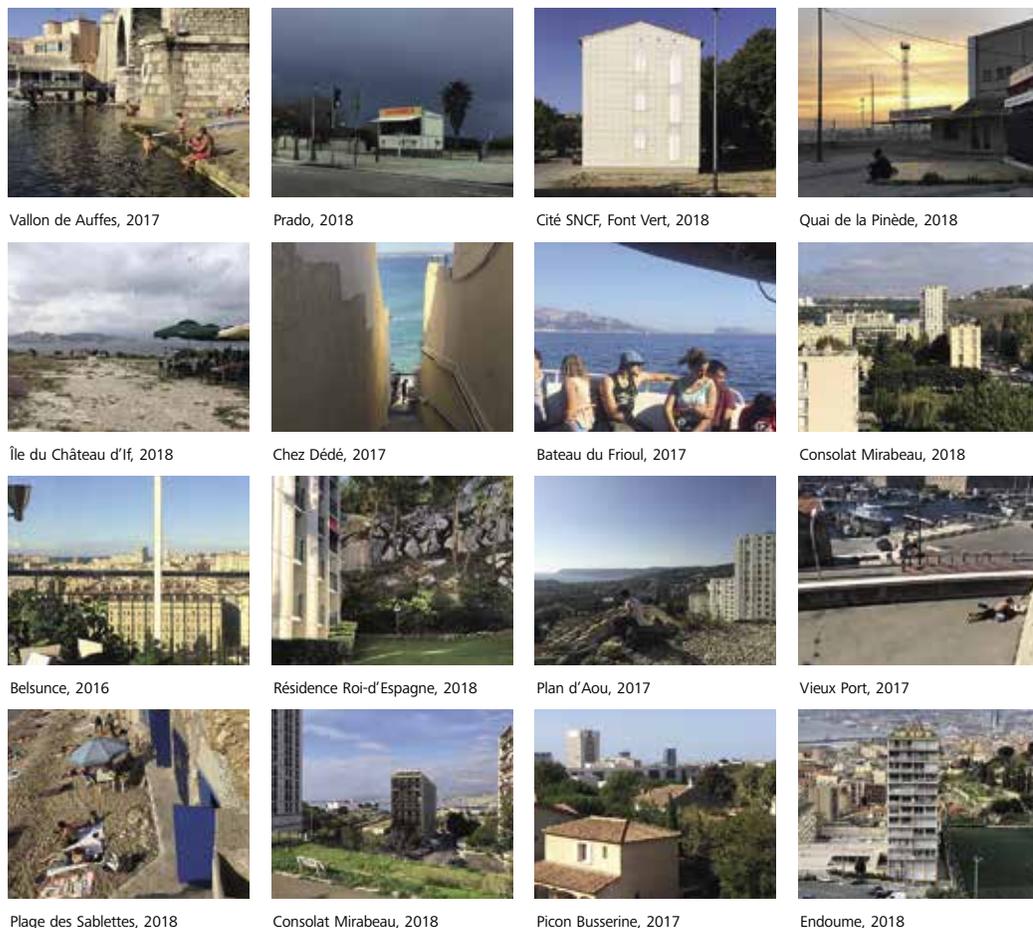
Dans le bois de l'Amande, les arbres coupés pour éclaircir et régénérer l'ensemble ont été débardés par le cheval des services de la Ville de Nantes. Ce qui a pour avantage d'éviter l'impact des engins sur le sol.



Reconstituer un maillage bocager dans Nantes Nord.

Temps 1 : constitution de fascines à partir des rémanents issus de la gestion du patrimoine arboré du quartier.

Temps 2 : après plusieurs années, les fascines sont colonisées spontanément par les graines locales pour former une haie bocagère multistrata.



Vallon de Auffes, 2017 Prado, 2018 Cité SNCF, Font Vert, 2018 Quai de la Pinède, 2018
 Île du Château d'If, 2018 Chez Dédé, 2017 Bateau du Frioul, 2017 Consolat Mirabeau, 2018
 Belsunce, 2016 Résidence Roi-d'Espagne, 2018 Plan d'Aou, 2017 Vieux Port, 2017
 Plage des Sablettes, 2018 Consolat Mirabeau, 2018 Picon Busserine, 2017 Endoume, 2018

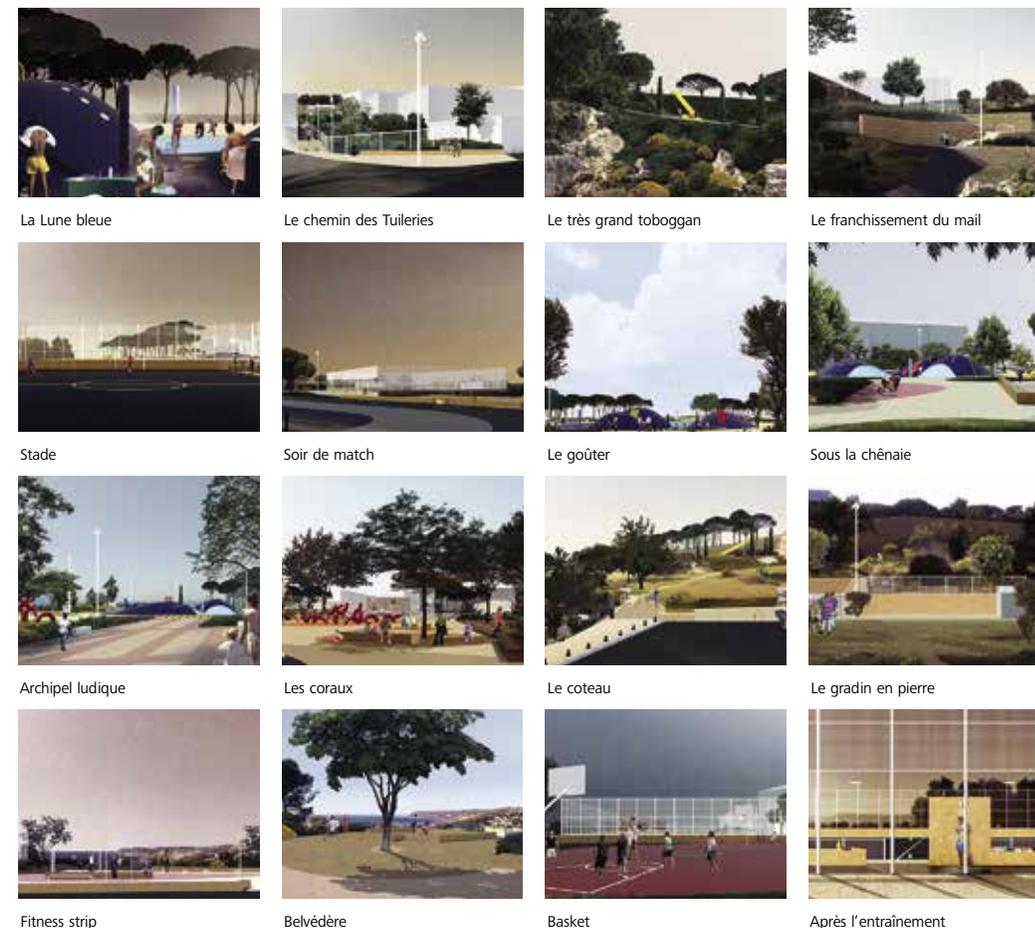
Inventaire de situations, réalisé dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle pour l'aménagement du quartier Saint-Antoine — Plan d'Aou à Marseille (Marseille Rénovation urbaine, 2015).

OUTILS / DISPOSITIFS

Inventaire

En démarrant un projet, nous réalisons un inventaire, où nous nous efforçons de manière méthodique et enthousiaste de relever des situations que nous trouvons belles, ordinaires, paradoxales, intrinsèques au territoire et à son environnement métropolitain. Ces collections de situations s'appuient en particulier sur le travail d'artistes, de photographes, ainsi que sur le travail de terrain de l'agence et de ses partenaires (sociologues, paysagistes, économistes, etc.) : en marchant dans un lotissement, en traversant une zone d'activités au guidon d'un scooter, en mangeant à la terrasse du coin.

Une iconographie émerge de ces relevés. Elle vient nourrir la réflexion au sein de l'agence et participe de la mise en place d'une culture commune du projet avec les acteurs. L'inventaire vise à épuiser le territoire d'étude, à questionner aussi ses limites et les espaces d'intervention pressentis, à convoquer l'imaginaire d'autres lieux, sans toutefois revendiquer une approche exhaustive et scientifique. Il nous aide à montrer aux partenaires les spécificités et les qualités d'un lieu, d'un site et illustre ce qui peut créer unité et cohésion sur un territoire de projet.



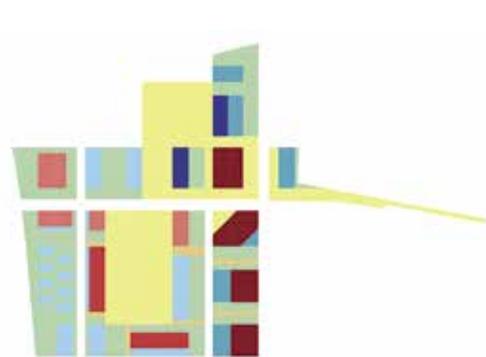
La Lune bleue Le chemin des Tuileries Le très grand toboggan Le franchissement du mail
 Stade Soir de match Le goûter Sous la chênaie
 Archipel ludique Les coraux Le coteau Le gradin en pierre
 Fitness strip Belvédère Basket Après l'entraînement

Un récit pour l'aménagement du belvédère et du mail Canovas, Marseille : collages produits pendant la phase d'étude du projet d'aménagement (Soleam, 2018).

Le récit

L'iconographie réunie durant l'étape de l'inventaire prend la forme d'une série de collages. Ces collages d'images, produites à partir d'un point de vue à hauteur d'individu, construisent un récit, une projection du territoire transformé. Ils illustrent les conditions que nous souhaitons faire advenir, traçant les contours d'un quotidien qui profiterait de nouvelles qualités, de nouveaux modes d'habiter et de vie. Enfin, les collages nous servent à construire les coexistences entre les objets, les programmes, les usages. Le nombre est ici important :

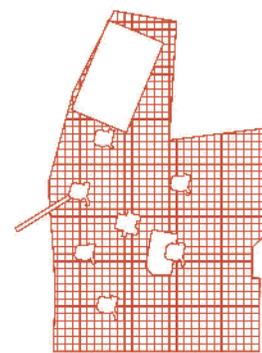
il ne s'agit pas seulement d'une image ou deux, mais bien d'une multitude qui permet de parcourir un site et ses programmes. La narration trace un horizon à atteindre, dessine un futur désirable, qui résonne avec les qualités déjà existantes, et nous amenons les acteurs du projet à se saisir de cette narration. Le récit n'illustre pas le plan mais s'impose au plan, qui est le réceptacle de cette histoire, y compris dans une mission de maîtrise d'œuvre. Peu importe que le plan change, si les conditions restent.



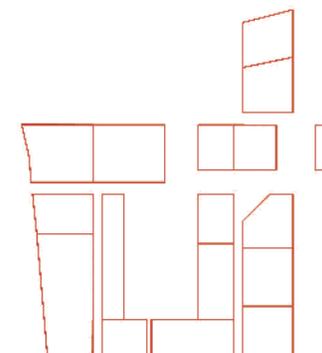
①



②



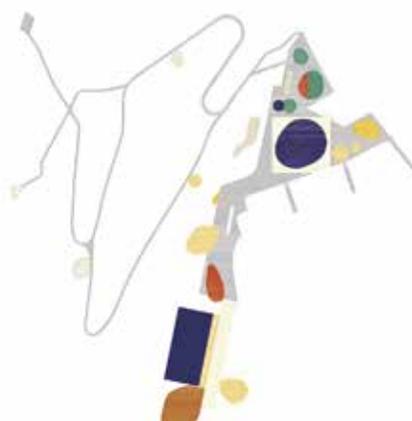
⑤



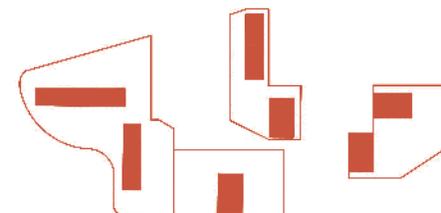
⑥



③



④



⑦

Le dessin du plan

Le dessin du plan arrive tôt dans le processus de projet. Nous assumons cette culture de composition, de fascination pour le plan en tant qu'artefact graphique. La beauté graphique nous permet d'intégrer le plan au dispositif narratif, d'entraîner nos interlocuteurs dans une trajectoire qualitative. La composition, cette manière de régler visuellement les différents éléments qui se retrouvent sur le plan, est un outil pour calibrer les coexistences et s'assurer d'une cohérence globale. Le dessin peut alors aussi être une manière de concentrer ses efforts, de révéler précisément les lieux majeurs du projet.

Le foncier

Nous sommes persuadés que, pour inventer de nouveaux modèles urbains et immobiliers, les concepteurs doivent se saisir de la dimension foncière, trop souvent hors champ du processus de projet. Le foncier est un outil de lecture d'un territoire, de son histoire, de sa capacité à évoluer. Des parcelles complexes ou mal découpées vont à l'encontre d'une évolution spontanée des tissus et d'une transformation aisée des formes bâties. Le foncier étant l'assise des droits et des responsabilités, le découpage parcellaire peut avoir des effets sur les modalités de gestion, comme le montre le cas des grands ensembles : un parcellaire déconnecté du bâti, des limites de responsabilité entre acteurs

gestionnaires (bailleurs, collectivités) trop flous ou complexes contribuant à une gestion défaillante.

Le foncier est aussi support de valeur, dont la hausse joue fortement sur les prix immobiliers comme on l'observe depuis 2000 (voir notamment les travaux de Jacques Friggit¹ et Joseph Comby²).

Le foncier est ainsi le premier levier du logement abordable. Au Plan d'Aou, nous avons proposé de travailler sur un organisme foncier solidaire, un outil issu des Community Land Trusts américains permettant de perpétuellement retirer le foncier des logiques spéculatives. Les discussions à ce sujet sont toujours en cours, et les partenaires

1. Étude de projet urbain Bondy-Villemoble (Villes de Villemoble et Bondy, 2018).

2. Aménagements temporaires, Saint-Antoine, Plan d'Aou, Marseille (Eriia, 2017).

3. Étude pré-opérationnelle, quartier du Grand Saint-Antoine, Marseille (Marseille Rénovation urbaine, Eriia, Logirem, 2015).

4. Aménagements du belvédère et du mail Canovas, Marseille (Soleam, 2018).

5. Plan d'Aou, Marseille : proposition radicale d'une trame parcellaire de 5x5 m.

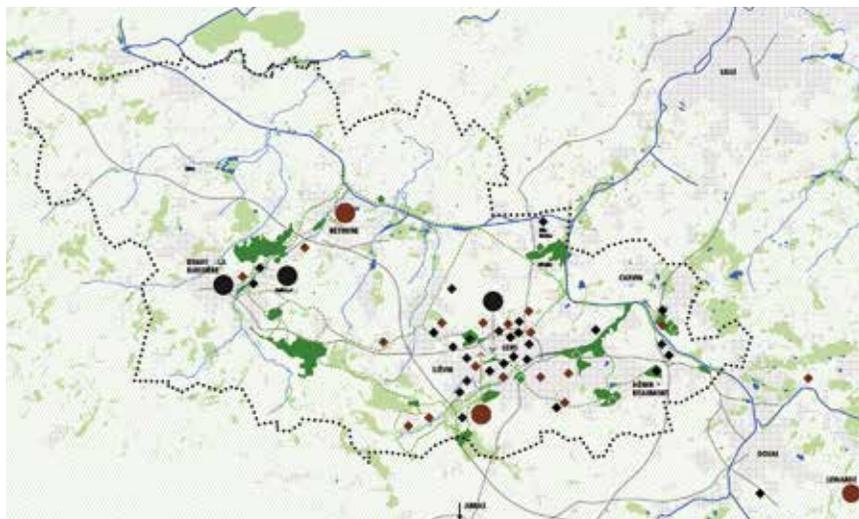
6. Franconville : unités résidentielles pour l'organisation du stationnement et la gestion des accès piétons.

7. Villemoble : un découpage parcellaire facilement évolutif (regroupements, divisions).

du projet urbain réfléchissent à la manière de pousser les innovations en matière de montage immobilier et foncier en faveur du logement abordable et de l'adaptabilité. De notre côté nous échangeons avec des acteurs immobiliers, pour imaginer des moyens de rendre le logement plus abordable en jouant sur la valeur foncière.

¹ Jacques Friggit, « Quelles perspectives pour le prix des logements après son envolée ? », *Regards croisés sur l'économie*, 2011/1, n° 9, p. 14-32.

² Joseph Comby, « Après la bulle foncière », *Études foncières*, n°161, 2013.



Cartographie des projets labellisés par Euralens, extraite du Cahier du label 2017 (conception graphique VOID).

- Chaîne des parcs
- Culture & tourisme
- Économie & formation
- Ville éco-responsable
- ● Projets labellisés en 2017

de l'aménagement, notamment à Euralille et sur le territoire de Plaine Commune, qui m'ont permis de confronter mes premières convictions sur la puissance publique et son rôle d'interface avec les acteurs privés.

Dans l'ancien bassin minier — comme à Noyelles-Godault, ville dans laquelle Auchan détient son troisième plus grand hypermarché de France —, la responsabilité de l'action publique dans le dialogue avec les acteurs privés apparaît en creux et de façon évidente dans l'extension des grands centres commerciaux périphériques. La dimension de ce centre commercial est l'illustration du déficit d'organisation de la puissance publique face aux acteurs privés et des déséquilibres territoriaux que cela induit. Sur le territoire d'Euralens en l'occurrence, c'est la division entre les petites communes qui ouvre le champ à la grande distribution pour établir des zones commerciales disproportionnées. Ce développement se fait aux dépens des centres-villes voisins qui dépérissent et au prix de centaines d'hectares de foncier agricole sacrifiés, tandis que les déplacements individuels ne cessent d'augmenter.

La question de la construction d'hôtels qui s'est posée en amont de l'arrivée du Louvre-Lens en est un autre exemple. Dans ce territoire, l'offre était auparavant celle d'une petite ville de province et il manquait d'établissements de standing bien situés pour espérer retenir les visiteurs. Depuis son ouverture en 2012, le musée a accueilli, en cinq ans, quelque 2,8 millions de visiteurs. Les établissements alentour n'ont enregistré aucune amélioration substantielle de leur fréquentation, à l'inverse de leurs homologues d'Arras et de Lille, capables, eux, de proposer la gamme recherchée par les touristes. Dès 2010, des investisseurs hôteliers ont pourtant été approchés pour développer des projets en centre-ville, mais aucun n'a vu le jour, car le cadre proposé par la collectivité n'était pas suffisamment rassurant. Ces acteurs privés sont évidemment nécessaires au développement d'un territoire mais la capacité à négocier avec eux, à construire des partenariats équilibrés entre l'intérêt public et leur intérêt économique est une véritable compétence encore trop peu présente, notamment au sein des petites collectivités. Progressivement le savoir-faire se met en place.

LE LABEL EURALENS

Inspirée de la méthode des Iba allemandes (Internationale Bauausstellung), cette idée du label Euralens répondait au besoin d'une méthode souple qui essaime et diffuse des projets de qualité autour de l'arrivée du Louvre-Lens, et sur un territoire beaucoup plus vaste que la seule centralité lensoise. Une grille de critères flexibles a été proposée et un schéma de principe sur les instances d'instruction des projets esquissé. L'engouement a été rapide et ne s'est pas tari. Depuis le lancement de la démarche, 134 projets se sont portés candidats au label Euralens et à raison d'une vague de labellisation par an, 58 projets au total ont été labellisés en 2018. Le but recherché est de diversifier les projets en faisant la promotion de la démarche dans de nouveaux milieux : auprès des agriculteurs, des proviseurs de lycées, des entrepreneurs du territoire, des associations de jeunes dans les quartiers, etc. C'est ainsi que cohabitent dans le label Euralens de grands projets d'aménagement ou de reconversion de friche, avec des projets d'événementiel culturels, des nouvelles formations, la création d'un garage solidaire, une coopérative de matériel agricole, etc. Cette méthode du label a fonctionné car elle partait du postulat que « l'effet Louvre-Lens », s'il devait y en avoir un, ne pouvait reposer que sur les acteurs locaux et leurs propres projets. L'étape suivante a été de mettre en place une instruction de sorte qu'Euralens soit perçu non comme le juge des projets, mais comme l'animateur d'une décision collective.

Pour ce faire, j'ai construit des instances qui mettent autour de la table, d'abord des représentants des communautés d'agglomérations, du département, du Conseil régional, des services de l'État, de la Chambre de commerce et d'industrie, des ingénieries locales. Ce sont ces acteurs qui dans un premier temps analysent les projets et émettent des avis sur leur opportunité et les modalités de financement existantes ou à solliciter, puis les projets sont soumis à l'avis des membres du Cercle de qualité. Cet autre outil, animé par Jean-Louis Subileau, est composé d'experts locaux (Marie Lavandier, directrice du Louvre-Lens, Natasha Lacroix, enseignante-chercheur à l'université d'Artois, Marc Meurin, chef étoilé), d'experts nationaux (plusieurs Grands Prix de l'urbanisme, dont Ariella Masbounji, Nathan Starkman, François Grether et Pierre Veltz) et d'experts internationaux (Dieter Blase, ancien directeur de l'Iba Emscher Park dans la Ruhr et Pablo Otaola, ancien directeur de Bilbao Ria 2000). Mobilisés selon les thématiques, ces experts émettent des recommandations, des conseils et des avis qualifiés sur les projets, tout en étant détachés des contingences locales. Les propositions de labellisation exprimées par les deux comités sont portées en assemblée générale d'Euralens, au cours de laquelle les membres de l'association votent l'attribution des labels. Les 58 projets labellisés forment une communauté hétérogène d'acteurs tous engagés dans le développement de leur territoire.

G. H.

LA CHAÎNE DES PARCS

Parmi les premiers projets candidats au label Euralens se sont retrouvés de nombreux parcs reconquis sur des friches minières, des aménagements d'anciennes voies ferrées en cheminements doux, des terrils reconvertis en réserves de biodiversité. Tous rencontraient des problèmes de financement, de gestion de ces espaces et de promotion à l'égard des habitants. J'ai été en charge de lancer, en 2012, la production d'un schéma stratégique des espaces de nature et de loisir pour leur offrir une meilleure lisibilité, une programmation plus distinctive et un réseau de connexions qui les relie. La consultation a été remportée par l'équipe Michel Desvigne / ProDéveloppement / Biotope / Inessa Hansch Architecte. À défaut d'une maîtrise d'ouvrage publique à la bonne échelle, j'ai installé un pléthorique comité technique de suivi de l'étude, réunissant les maîtrises d'ouvrage locales, les gestionnaires de parcs, les ingénieries locales. Michel Desvigne a identifié dans sa première mission sur le « schéma directeur Euralens Centralité » la multitude de délaissés industriels dans le tissu urbain. Un « archipel noir en train de devenir un archipel vert ». Cette lecture s'est trouvée confirmée à l'échelle du grand territoire, grâce au dense réseau de voies ferrées qui reliaient les fosses d'extraction aux gares, canaux et terrils. Abandonné,

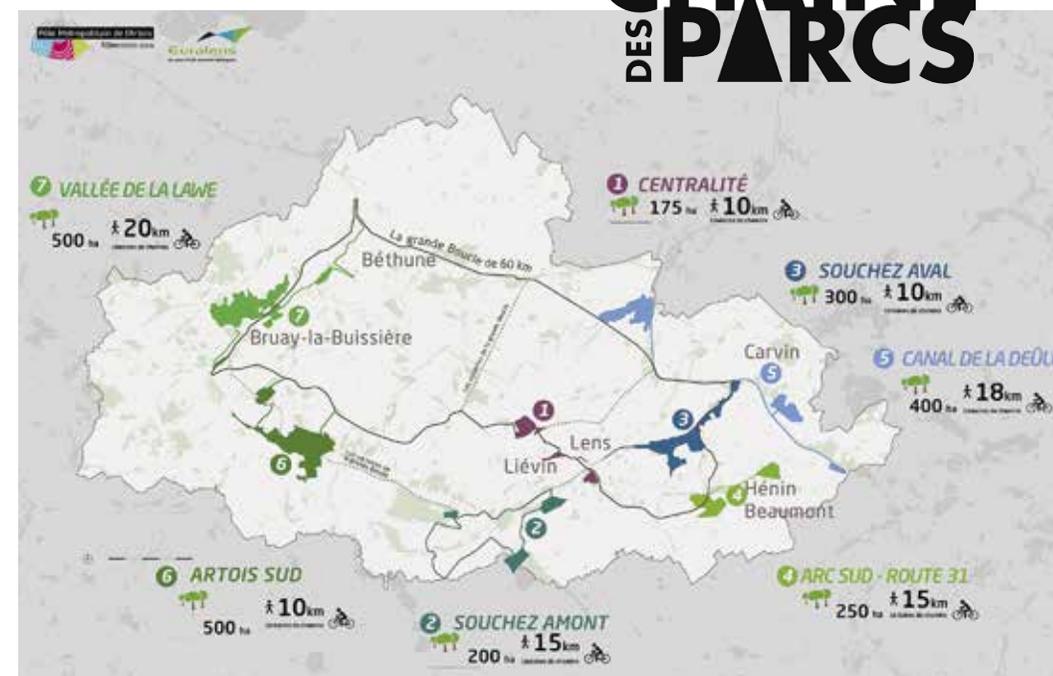
ce réseau a été reconquis par la végétation. Le schéma stratégique a permis de sélectionner les liaisons, les bois, les terrils et les canaux les plus majestueux pour former un ensemble de plus de 2 200 hectares connectés entre eux par plus de 100 km de voies douces. La figure qui en émerge, baptisée la « Chaîne des parcs », a été rapidement appropriée par les élus locaux et a provoqué le passage d'un schéma préexistant de trame verte et bleue à un projet opérationnel d'espace de nature et de loisir pour les habitants et les visiteurs.

À l'issue de la mission de l'équipe de Michel Desvigne en 2015, le forum thématique de la Chaîne des parcs réunit plus d'une centaine de personnes. Il s'agit alors de suivre l'avancée des travaux des différents secteurs et d'en lancer de nouveaux sur les parcs révélés par l'étude, parmi lesquels figurent les berges de la Souchez. Ce parc monumental de plus de 300 hectares s'étire sur une dizaine de kilomètres le long du canal de la Souchez et inclut des points forts tels les terrils de Noyelles-sous-Lens et de Fouquières-lès-Lens, le lagunage de Harnes et la confluence de deux canaux à Courrières. Il est actuellement en cours d'aménagement grâce à un financement Feder obtenu avec l'appui technique de la Mission bassin minier. G.H.

urbains de qualité ont émergé, la nappe urbaine héritée de l'époque minière est encore fortement cloisonnée et les cités minières sont mal intégrées à la ville. Si les forums thématiques d'Euralens sont reconnus, les projets, communs dans leur phase opérationnelle, restent extrêmement complexes dans leur gouvernance. Les sujets travaillés font émerger une évidence : s'il existait une communauté urbaine, et donc une maîtrise d'ouvrage publique puissante à la bonne échelle, les problèmes seraient résolus. C'est d'ailleurs une perspective assumée et contenue dans le slogan d'Euralens : « Vers une nouvelle métropole ». Mais plutôt que d'imposer trop vite un outil qui pourrait aussi présenter le risque de devenir une machine trop lourde ou politiquement ingérable, le territoire prend le chemin long de l'apprentissage du travail en commun, des projets menés à plusieurs et de l'établissement d'une culture commune plus forte.

La Chaîne des parcs connecte, par plus de 100 km de voies douces, 2 200 hectares de bois, de terrils reconvertis en réserve de biodiversité, de canaux, d'anciennes voies ferrées envahies par la végétation, de friches industrielles boisées... transformant l'« archipel noir » que représente le bassin minier en « archipel vert ». Identité visuelle de la Chaîne des parcs conçue par ENT Design.

CHAÎNE DES PARCS



QUELLE MÉTROPOLISATION POUR LES TERRITOIRES EN ARCHIPEL ?

Grâce à la dynamique de métropolisation, qui est une démarche interne au territoire, les différents acteurs prennent peu à peu conscience de leurs atouts et de leurs moyens et acceptent de les mutualiser pour co-construire de plus grands projets. Le métier de développeur territorial, tel que je l'exerce à Euralens, consiste à identifier ces forces du territoire, à leur donner plus d'ampleur et à les mettre en réseau. Le territoire devient progressivement plus lisible de l'intérieur, mais aussi depuis l'extérieur : en 2018, par exemple, l'Agence d'urbanisme de Lille Métropole est devenue adhérente d'Euralens. La métropole lilloise, dont la dynamique de métropolisation est beaucoup plus ancienne et avancée, est en effet en recherche de nouvelles échelles de coopération afin de renforcer sa position de capitale euro-régionale. Quand je travaillais à Lille Métropole, l'ancien bassin minier et les autres espaces

La Cité de l'Abbaye, construite en 1928, est constituée de trois îlots de cinq bâtiments chacun. Sa transformation exige de trouver un équilibre entre ambition sociale, contrainte économique et maintien d'une forme urbaine de qualité.



QUARTIER DE L'ABBAYE, GRENOBLE

Maîtrise d'œuvre urbaine pour le projet de renouvellement urbain d'un quartier d'habitat social, 2017-2018

Comment actualiser le patrimoine social quand aucune ligne budgétaire ne permet de financer la réhabilitation ? Labellisée « architecture contemporaine remarquable », la Cité de l'Abbaye fait partie des ensembles urbains qui peuvent être regardés avec intérêt mais aussi avec inquiétude. En effet, comment faire muter un patrimoine architectural si fort dans ses lignes de conception et de composition ? L'échelle des bâtiments et la forme urbaine donnent à cet ensemble un potentiel d'attractivité qui s'ajoute au caractère purement patrimonial.

Le projet de renouvellement du quartier de l'Abbaye est un projet complexe car de nombreuses études préliminaires ont déjà été réalisées et, malgré leur qualité, elles ont toutes échoué à enclencher une faisabilité opérationnelle. Au lancement de l'étude qui nous a été commandée, le projet de rénovation était donc dans une situation d'impasse ; le comité technique et le comité de pilotage étaient très divisés sur les questions de démolition/reconstruction et de réhabilitation. L'absence d'outils pour agir sur le quartier (hors Anru, pas de fléchage de financement pour la réhabilitation par le bailleur, pas de subventions au titre du patrimoine...) a très tôt désigné ce quartier comme « hors radar » et a nécessité de notre part une démarche plus expérimentale. L'étude a donc été l'occasion de tester l'ensemble des dispositifs envisageables : vente en partie à des opérateurs privés avec le levier Malraux (travail avec des opérateurs pour tester leur intérêt), acquisition-amélioration (travail avec d'autres bailleurs pour tester leurs capacités de portage), utilisation temporaire, habitat participatif, logements étudiants...

Afin de financer la réhabilitation du plus de bâtiments possible, l'équipe a proposé un mixage de ces différents outils dans un phasage permettant de tester et expérimenter les dispositifs. L'enjeu étant par la suite d'assurer la cohérence et la qualité architecturale et urbaine sur le long terme.

Au-delà du projet et du plan d'aménagement que notre équipe, composée de techniciens, de chercheurs et de praticiens, devait élaborer, c'est la mise en mouvement des acteurs autour de ce projet qui a été le défi le plus important. Le comité de pilotage a validé le passage à l'opérationnel autour du projet partagé qui limite la démolition-reconstruction (seulement trois bâtiments sur les quinze), qui privilégie des réhabilitations, améliorant les qualités de l'existant (isolation par l'intérieur, maintien des appartements traversants et des hauteurs sous plafond...), et qui préconise le réemploi des éléments patrimoniaux et architecturaux des trois bâtiments démolis.

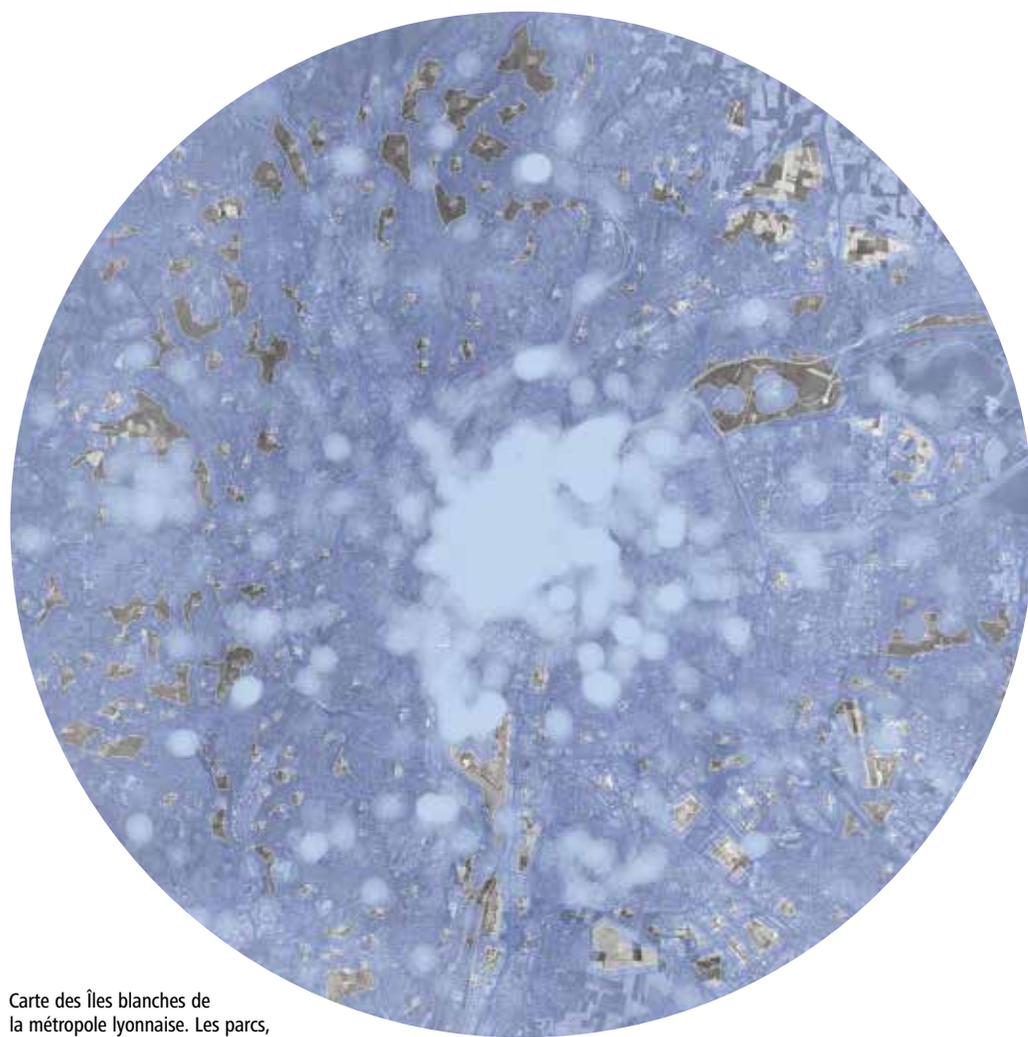
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Grenoble, SPL Sages, Actis
 Équipe de maîtrise d'œuvre : Particules, architecture et urbanisme ; D'ici là Paysage ; BazarUrbain (Grenoble) et ConstrucLab (Berlin),
 co-construction ; Atelier Paris (Vienne), Bénédicte Chaljub ; Une fabrique de la ville, programmation et montage opérationnel ; Nicolas Rémy, acoustique et énergie.



Le projet de rénovation vise un équilibre entre réhabilitation et nouveaux bâtiments et privilège des rez-de-chaussée et des logements traversants.



Vue de l'installation à la Biennale d'architecture de Lyon en 2017. Au sol, le protocole d'observation des îles blanches.

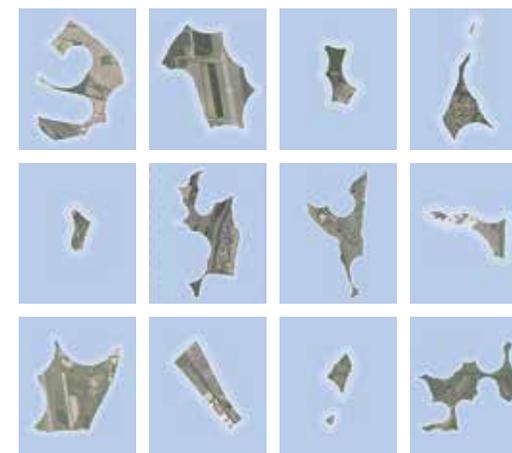


Carte des îles blanches de la métropole lyonnaise. Les parcs, bois, fleuve, ports, cimetières et aéroports restent immergés.

L'OBSERVATOIRE DES ÎLES BLANCHES

Projet de recherche, Biennale d'architecture de Lyon, 2017

Comment interpréter et représenter les zones hors radar ou les phénomènes peu visibles ? Quel pouvoir accorder aux data foisonnantes et produites en masse par les internautes ? Confrontées en permanence dans nos projets à la question de la prise en compte et de la représentation d'initiatives individuelles ou de microprojets que l'on pourrait qualifier « d'occurrences faibles », nous constatons qu'il est difficile de représenter ce qui est considéré comme peu visible ou invisible. Face à ce perpétuel dilemme, nous nous intéressons de près à la question des données et à ce qu'elles produisent comme informations mouvantes sur les territoires.



Quelques-unes des 230 îles blanches de la métropole lyonnaise.

Les observatoires sont une méthode d'observation des transformations des territoires qui répondent à des protocoles de mise en œuvre précis. Notre protocole fait apparaître les îles blanches sur la vue aérienne en négatif de la couverture Google Street et des photographies déposées par les internautes-arpenteurs. Par la superposition de ces deux calques sur un terrain métropolitain (Lyon) de 450 km² à un temps donné, 230 îles blanches apparaissent. Elles ont des tailles, des lignes de côtes, des infrastructures, des reliefs différents. Habitées ou non, elles sont avant tout des inattendus.

Les îles blanches ne sont pas des territoires sauvages et nous ne sommes pas de nouveaux explorateurs. L'Observatoire des îles blanches est surtout une invitation à regarder avec surprise et curiosité les lieux qu'il révèle, libres d'interprétation. L'archipel qui apparaît aujourd'hui dans la métropole lyonnaise ne sera déjà plus le même demain. L'omniprésence de Google et de ses cartographies, la prise de vue satellitaire dévoilent nos modes de vie, depuis l'espace public jusqu'aux intérieurs des jardins privés. Grâce aux repérages photographiques de type Street View, nous pouvons désormais parcourir la planète depuis le même point de

vue immobile de notre bureau ou l'écran de notre smartphone. L'espace représenté constitue un ensemble de données d'un monde connu comme l'étaient les cartes réalisées par les premiers grands navigateurs, nous rassurant sur l'aspect « fini » et « connu » de notre monde.

La cartographie de la couverture des réseaux montre encore quelques « îles blanches », territoires hors radar, qui échappent aux datascares. Elles ont une place de plus en plus réduite, et même parfois mouvante, dans nos agglomérations. L'Observatoire des îles blanches propose la création d'un protocole cartographique révélateur des îles blanches que l'équipe a appliqué sur quatre métropoles (Berlin, Lyon, Nantes, Paris).

Maîtrise d'ouvrage : Biennale d'architecture de Lyon

Équipe : 0101, architecture ; Particules, architecture et urbanisme ; Fabian Scholz, architecture

Différentes étapes de la mission d'étude pour l'aménagement du quartier Perrine-Samson à Grand-Champ ont été filmées. Document mémoire du travail d'étude, le film a également pour objectif de rendre compte des métiers de l'urbanisme.



« C'est le plus beau site sur lequel j'ai travaillé et toi tu me dis que c'est une campagne ordinaire ? »
 « C'est bizarre cette route qui mène de rien à rien. »
 « Il y a des règles pour l'architecture ? »
 « J'ai un souvenir de Grand-Champ quand j'étais petite, j'habitais là. »

le processus de connaissance d'un lieu en transformation, en donnant à voir, à entendre, à parcourir dans une représentation dynamique. Il accompagne la compréhension du site, participe à son partage, à travers l'expérience collective du visionnage, et engendre la discussion.

À Saint-Nicolas-de-Redon, dans le cadre de la formalisation du plan de référence à l'horizon 2030, l'idée était de raconter le(s) lieu(x) où la transformation s'amorce et de questionner l'identité de la commune et du site au travers du récit des relations entre habitants et environnement. La réalisation du court-métrage par 53-Ter donne à voir, lors d'une réunion publique inaugurale, les représentations, usages et projections attachés à la commune. Cet outil a été un des éléments fondateurs pour engager l'étude.

À Grand-Champ, l'outil vidéo a permis de rendre compte des coulisses de la fabrication du projet, en filmant différentes étapes de la mission d'étude. Du terrain à la salle de réunion où élus, services techniques et sages de la commune discutent de l'avancée du projet, en passant par les tâtonnements et discussions au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre et les rencontres avec les habitants ou opérateurs, le film explore les facettes du processus de projet en donnant à voir la complexité des enjeux, l'imbrication des échelles et la multiplicité des acteurs engagés. Au-delà d'une image plan qui viendrait conclure la mission, le film repose la question du temps.

TICA, DÉTOURS, 2018

Ça commence d'abord par un pas. Un trait.
 On longe des murs familiers.
 On retrouve le plaisir des formes déjà connues, des parfums et des couleurs intimes.
 On lève parfois la tête, on se retourne, on s'arrête.
 On pose le crayon.
 On écoute d'autres parler.
 Puis, il y a cette voie fugitive.
 On ne l'avait jamais vue.
 On s'en étonne. On s'y enfonce.
 Urgence sereine.
 Au bout, la pensée s'étend.
 Lointaine.
 Contemplation à nu.
 Des nouveaux reliefs, des canopes parsemés, des fins chemins s'étirent, infinis.
 On respire. On s'inspire.
 On griffonne une courbe qu'on n'avait jamais tracée.
 On remplit le cahier d'images étrangères.
 On rature quelques croquis, on revient sur nos pas.
 On retourne sur nos pas.
 En marchant lentement cette fois.
 La route semble plus vaste. Éclairée.
 On a eu la sagesse de s'égarer.
 Il est maintenant temps d'arriver.

SAINT-NICOLAS-DE-REDON 2030

Étude prospective, 2016-2017

À la jonction de deux régions et de trois départements, Saint-Nicolas-de-Redon constitue un « nœud » et un point de convergence de dynamiques territoriales : l'eau, le rail et la route. Territoire singulier et morcelé, entretenu au fil du temps dans une logique infrastructurelle, une étape apparaît aujourd'hui nécessaire pour les élus : réinterroger ce qui fait l'identité de la ville et ce qui fera l'identité de celle-ci dans 15-25 ans.

Début 2016, une réflexion prospective est initiée sur l'évolution du centre-ville et du cadre de vie des Nicolasiens à l'horizon 2030-2040. L'objectif était de se doter, à l'issue de cette réflexion, d'un « document cadre » qui permette de développer une stratégie globale d'intervention et de maintenir dans le temps une cohérence urbaine, architecturale et paysagère. Ce document de référence pour les vingt prochaines années résulte à la fois d'un travail d'expertise mobilisant et croisant des compétences diverses — urbanisme, architecture, paysage, mobilités — et d'un dialogue avec la population entretenu tout au long de la démarche d'élaboration. Il s'agit d'un « référentiel » qui consigne les questionnements stratégiques et précise les orientations que les élus ont voulu donner à ce projet à l'issue de la réflexion collective et des débats qui ont jalonné le processus d'élaboration. Il est aussi un document « opérationnel » auquel pourront se référer en continu les acteurs porteurs de projets afin de préserver l'esprit et la philosophie du projet initial.

Nos propositions s'attachent à contourner la logique infrastructurelle ancrée sur le territoire afin de redonner une place à la vie locale et de créer les conditions de son épanouissement. À titre d'exemple, les abords du canal de Nantes à Brest et de la Vilaine font l'objet d'une programmation ludique en vue de réconcilier les habitants et l'eau, dont



les rapports sont aujourd'hui caractérisés essentiellement par les inondations. Une veille foncière est installée sur des emplacements stratégiques afin de recréer à terme des situations de places, venelles et squares à l'abri des passages incessants des camions. Enfin, les délaissés de l'infrastructure ferroviaire, les friches vertes, sont reconnus et valorisés comme véritables parcs linéaires s'immisçant dans le tissu communal.

Plan-guide « Saint-Nicolas-de-Redon 2030 » : questionner l'identité de la commune au travers du récit des relations entre habitants et environnement.

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Saint-Nicolas-de-Redon
Équipe de maîtrise d'œuvre : Tica architectes & urbanistes mandataires, avec Map [Paysagistes], 53-Ter et Céramide

ANNEXES

PALMARÈS MODE D'EMPLOI

Depuis 2005, le ministère en charge de l'urbanisme organise le Palmarès des jeunes urbanistes afin de valoriser les initiatives portées par les jeunes professionnels. Cette manifestation portée par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales s'inscrit dans un ensemble d'actions — dont fait également partie le Grand Prix de l'urbanisme — et vise à promouvoir les métiers de l'aménagement et de l'urbanisme.

CONDITIONS

Le Palmarès est ouvert à tous les professionnels français ou étrangers dont les missions visent à faire progresser l'urbanisme. Les candidats peuvent se présenter à titre individuel ou en équipe, dans le respect des deux conditions suivantes : avoir moins de 40 ans le 31 décembre de l'année concernée pour tous les candidats, seuls ou en équipe, et exercer dans les champs de la planification stratégique, de l'urbanisme réglementaire, de la recherche-action, de l'aménagement opérationnel ou toute autre sphère professionnelle qui contribue à la transformation de la ville et des territoires (aucun diplôme particulier n'est demandé).

MODE DE SÉLECTION

Le ministère souhaite valoriser, à travers ce prix, les pratiques et les innovations qui entrent en résonance avec les transformations actuelles de l'urbanisme et qui constitueront les savoir-faire de demain, notamment :

- la prise en compte des grands enjeux des territoires dans la démarche de projet, tout particulièrement ceux liés au changement climatique, aux évolutions économiques et sociétales et le renouveau des pratiques des habitants et des acteurs qui prennent en charge l'avenir de leur cadre de vie ;
- le renouvellement des pratiques et de l'action professionnelles, notamment les modes d'investigation innovants, le développement de méthodes et de pratique tendant à bâtir de nouvelles formes de partenariats ;
- la contribution aux débats d'idées, comme l'aptitude à capitaliser les enseignements et à les partager, à renouveler les doctrines et les modes de représentation ; les démarches qui contribuent à faire dialoguer des pratiques professionnelles souvent cloisonnées et à faire bouger les lignes de la recherche en urbanisme.

Le dossier à fournir par le candidat se compose de trois parties :

- une fiche d'identité explicitant le champ d'action des projets ou des missions menées ;
- le récit du parcours professionnel du candidat ou de l'équipe. Le candidat interroge ses pratiques, affirme ses convictions ou interrogations au regard des évolutions économiques, sociétales et institutionnelles ;
- la présentation détaillée de un à trois projets ou missions significatifs. Dans ce volet sont attendus l'explicitation des conditions de la commande, la démarche adoptée et les moyens mis en œuvre, pour que puissent être identifiée la plus-value apportée par le candidat.

COMMISSION TECHNIQUE 2018

La commission technique est composée d'experts représentant différents champs de l'urbanisme. Elle permet de croiser plusieurs analyses sur chaque candidature afin d'aider le jury à repérer l'excellence des professionnels. L'objectif de la commission est d'apporter au jury un éclairage technique argumenté. Il ne s'agit en aucun cas d'une « présélection » mais d'un avis indicatif ; le jury étant souverain, il est en effet libre de choisir des dossiers écartés par la commission.

L'ADMINISTRATION

Vivien Chazelle, chargé de mission, bureau des stratégies territoriales, DGALN

Patrick Chotteaux, secrétaire général adjoint, MIQCP

Denis Crozier, expert au Cerema

Isabel Diaz, chef du bureau des stratégies territoriales, DGALN

Franck Faucheux, conseiller à la DGALN

Florent Hébert, chef de la Mission pour les réalisations des actifs immobiliers (MRAI), Ministère des Armées

Éric Parize, chef d'unité, Direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor

Jérôme Sauvart, adjoint à la chef du bureau des stratégies territoriales, DGALN

Yâsimîn Vautor, chargée de mission, bureau de l'aménagement opérationnel durable, DGALN

LES PROFESSIONNELS

Marc Armengaud, gérant d'AWP, lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2010

Marie-Claude Dalibard, secrétaire du Club ville-aménagement

Aline Hannouz, architecte-conseil de la DGALN

Guillaume Hébert, gérant d'Une fabrique de la ville, lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2007

Sonia Laage, paysagiste-conseil de la DGALN

Stéphane Lemoine, gérant de l'agence AP5, lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2005

Florian Luneau, urbaniste, Faubourg 2/3/4/, lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2007

Sandy Messaoui, chargée de projet, Grand Paris Aménagement

Antoine Prenant, chargé de projet à l'EPA Paris-Saclay

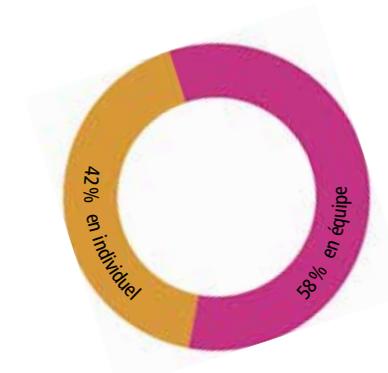
Hugo Reveillac, secrétaire du Collectif national des jeunes urbanistes

Claire Schorter, urbaniste

SESSION 2018, TOUR D'HORIZON

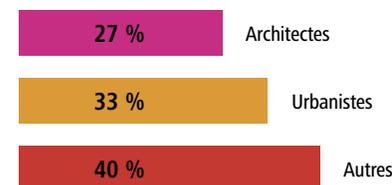
NOMBRE DE CANDIDATS

56 candidats ont répondu à l'appel à candidatures lancé par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales en mai 2016, ce qui représente plus d'une centaine de jeunes professionnels. Les candidatures individuelles (42 %) sont moins nombreuses que les candidatures par équipe (58 %).



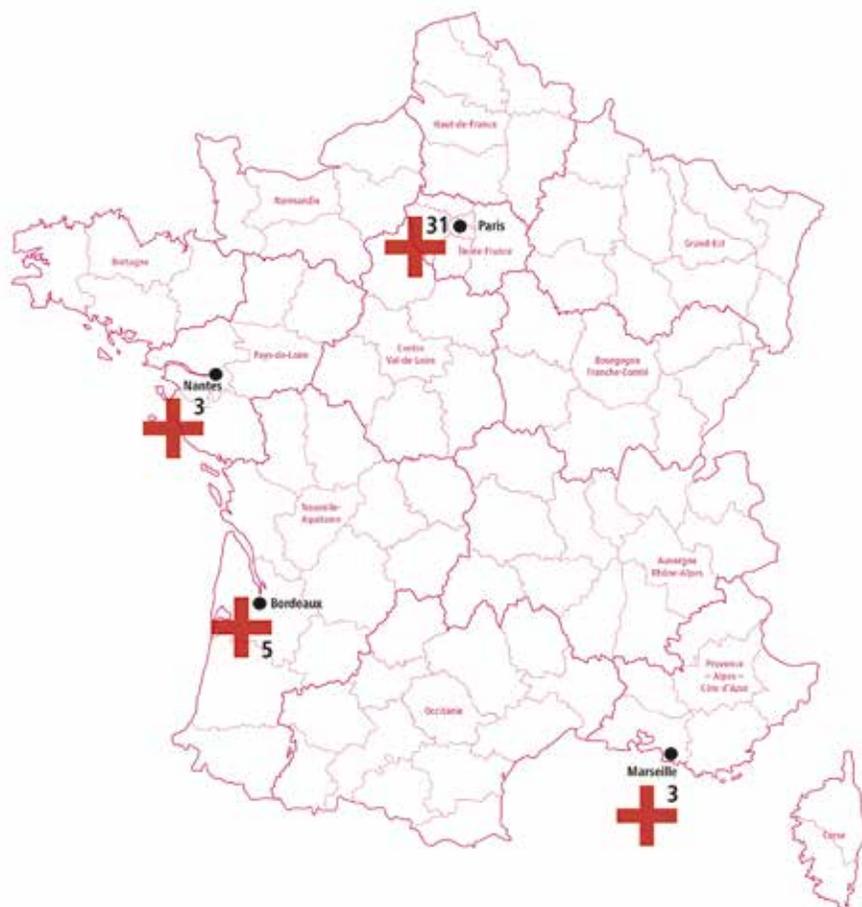
FORMATION DOMINANTE

33 % des candidats sont des urbanistes. Le terme « urbaniste » regroupe des formations assez diverses (géographie, sociologie, design d'objet, topographie, sociologie, philosophie, etc.) qui sont complétées par un master en urbanisme (Master urbanisme et aménagement, Master urbanisme de Sciences Po, voire un doctorat). Les candidats ayant une formation d'architectes arrivent en seconde position avec 27 %. Pour les 40 % de candidats restants, les formations sont variées, notamment celles d'ingénieur, de paysagiste et de géographe. Une part non négligeable des candidats présentent un double cursus.



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Plus de la moitié des candidats déclarent une adresse située à Paris et en région parisienne. Les grandes villes sont aussi bien représentées avec trois candidatures nantaises et marseillaises et cinq bordelaises.



POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

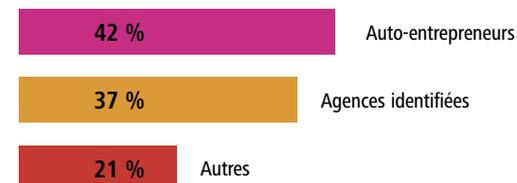
31 % des candidats ont déclaré comme activité principale la maîtrise d'œuvre urbaine, avec des missions qui portent sur des projets urbains ou des projets d'espaces publics et dont l'objectif est la conception urbaine. 24 % des candidats se déclarent en position d'assistance à maîtrise d'ouvrage. À noter que dans les dossiers les missions présentées sont de moins en moins cloisonnées. De nombreuses équipes cumulent différentes activités (de programmation et de planification urbaine, de conception urbaine et de maîtrise d'œuvre, de maîtrise d'ouvrage urbaine ou de recherche). Le reste des candidats déclarent des activités dans la maîtrise d'ouvrage, la recherche ou l'action culturelle et artistique.

Quelques candidats exercent directement au sein de la maîtrise d'ouvrage publique comme dans des EPA, Sem, syndicats mixtes, communautés d'agglomération, etc. Les candidats engagés dans le domaine culturel et artistique travaillent sur des actions telles que l'occupation temporaire, la transformation de lieux en attente, la création d'œuvres d'art, etc. Toutefois aucun candidat n'a indiqué l'enseignement comme activité principale. Néanmoins, de nombreux candidats enseignent et certains mènent également des travaux de recherche à côté de leur activité principale. Quelques candidats sont également étudiants ou tout juste sortis d'école.



TYPE DE STRUCTURE

La majorité des candidats travaillent dans des structures privées. 42 % d'entre eux sont auto-entrepreneurs et déclarent travailler en free-lance. Ils ont monté leur propre structure, ou bien se présentent indépendamment de leur structure professionnelle, ou encore travaillent pour une structure en tant qu'indépendant. 37 % des candidats ou équipes répondent avec une agence identifiée. Comme chaque année, quelques collectifs sont présents, issus soit de structures associatives, soit de structures privées. Certains ont constitué un groupe spécifiquement pour se présenter au Palmarès. D'autres exercent dans un collectif en parallèle de leur profession principale et un candidat est issu de la promotion immobilière.



LE JURY DU PALMARÈS DES JEUNES URBANISTES 2018

LE PRÉSIDENT



François Bertrand

sous-directeur de l'aménagement durable, à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), ministère du Logement et de l'Habitat durable jusqu'à fin octobre 2018

LES MEMBRES DU JURY

Élu



Sandra Marsaud

députée de la 2^e circonscription de la Charente

Diplômée en géographie et aménagement du territoire en 2001 ainsi qu'en urbanisme opérationnel en 2003, elle s'engage dans de nombreux projets d'aménagement pour les collectivités locales dans le Grand Sud-Ouest. Aujourd'hui députée et riche de ses différentes expériences professionnelles, elle continue à s'investir pleinement dans les grandes thématiques de l'aménagement du territoire, en s'attachant en particulier aux territoires ruraux, tout en favorisant le prisme environnemental. Elle est membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement des territoires.

Administration



Ruth Marques

Conseil général de l'environnement et du développement durable

Architecte-urbaniste de formation, elle est inspectrice générale de l'administration du développement durable et présidente de la section « Habitat, cohésion sociale et développement territorial » au sein du Conseil général de l'environnement et du développement durable, où elle avait antérieurement coordonné le collège « Territoires ». Installée comme architecte libérale après ses études, elle avait été lauréate du PAN et des Albums de la jeune architecture et avait ensuite rejoint la fonction publique comme architecte-urbaniste de l'État.

Presse



Marie-Christine Vatov

rédactrice en chef d'Innovapresse

Responsable notamment du magazine *Traits urbains* depuis sa création en 2005, elle est journaliste spécialisée en stratégies urbaines, développement territorial et politiques de la ville. Elle a créé en 2015 les « Défis urbains » qui récompensent des réalisations en faveur d'une ville durable, inclusive et innovante. Elle a précédemment coordonné la lettre hebdomadaire *Urbapress Informations* au sein du groupe Innovapresse.

Professionnels



Brigitte Bariol-Mathais

déléguée générale de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)

Architecte-urbaniste de l'État, après avoir exercé en libéral et dans les services de l'État, elle a dirigé l'agence d'urbanisme de Saint-Étienne (Epures) de 2000 à 2012, œuvrant au renouvellement urbain de l'agglomération stéphanoise et au développement territorial. Depuis 2012, elle est déléguée générale de la FNAU. Dans ce cadre, elle a initié une collection de livres, « Points FNAU », publiée chez Alternatives.



Étienne Delprat

architecte, YA+ K, lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2016

Docteur en arts et sciences de l'art, il est co-fondateur de YA+K, atelier pluridisciplinaire qui développe des projets et actions situés au croisement des disciplines (urbanisme, art et design) et des formats de travail. Étude-expérimentation, assistance à maîtrise d'usage, permanence urbaine, urbanisme tactique et transitoire, maîtrise d'œuvre citoyenne sont autant de formats au travers desquels l'atelier explore et théorise un espace-temps de projet singulier.



Monica Lebrao Sendra

Institut français

Architecte de formation, elle a intégré l'Institut français en 2010 en qualité de responsable architecture, urbanisme et paysage. À ce titre, elle a la responsabilité du pavillon français à la Biennale internationale d'architecture de Venise. Elle est en permanence en contact avec les réseaux culturels à l'étranger pour le montage de projets en coopération et le développement de réflexions sur des questions urbaines en lien avec les préoccupations du développement durable.



Christine Leconte

présidente de l'Ordre des architectes d'Île-de-France

Architecte-urbaniste, lauréate du Palmarès des jeunes urbanistes 2010. En parallèle de son agence, elle a exercé en tant qu'architecte-conseil sur les questions d'urbanisme et de développement durable au CAUE de l'Essonne. Elle s'attache à accompagner et sensibiliser les élus pour aider au développement d'un urbanisme et d'une architecture conscients de leurs milieux. Elle est également architecte-conseil de l'État auprès de la Drac Normandie et enseigne à l'Ensa de Versailles. Éluë depuis 2013 au Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, elle en est devenue la présidente en octobre 2017.



Jean-Baptiste Marie

directeur de la Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines

Architecte, docteur en aménagement et architecture, il dirige la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines du Plan Urbanisme construction architecture au ministère de la Transition écologique et solidaire et au ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Il est par ailleurs maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand où il enseigne dans le champ *Villes et territoires* et dirige l'équipe de recherche Ressources.



Isabelle Moulin

secrétaire générale d'European France, directrice du programme European

Architecte et urbaniste de formation, Isabelle Moulin a exercé en libéral comme architecte jusqu'en 2005 (petits équipements publics et projets privés) et comme urbaniste pour des agences sur des projets de différentes échelles (espaces publics, transports en site propre, paysage). Elle a enseigné à l'EPS-AA (École professionnelle supérieure d'assistant en architecture), avant de rejoindre European en mars 2012.



Pascale Poirot

présidente de l'Union nationale des aménageurs (Unam)

Aménageur foncier, elle dirige la société Urbanisme Contemporain depuis janvier 1996.

Lauréate en 2002 du concours du Puca « Maisons en ville : quand le lotissement retrouve le chemin de la ville » ; Prix du public en 2011 au Concours national du Séminaire Robert Auzelle sur le thème « Face à l'étalement urbain, quel cadre de vie pour demain ? ». Passionnée d'urbanisme et d'aménagement opérationnel, elle a présidé l'Union nationale des aménageurs de 2009 à 2012 et de 2015 à septembre 2018 ; aujourd'hui présidente honoraire.



Pascale Poupinot

présidente de l'Office professionnel de qualification des urbanistes

Urbaniste OPQU, elle dirige l'agence d'urbanisme Oise-les-Vallées (réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme). Considérant que l'urbanisme est une discipline à part entière, elle milite de longue date pour que la profession d'urbaniste ait une reconnaissance légale dans l'intérêt des territoires.



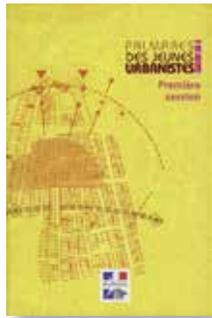
Vincent Piveteau

directeur de l'École nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, il est directeur de l'ENSP Versailles-Marseille depuis 2011. Ancien conseiller à la Datar, en charge des politiques territoriales et rurales, et ancien directeur de cabinet du secrétaire d'État à l'aménagement du territoire, il a occupé différents postes dans des organismes publics d'étude, d'enseignement supérieur et de recherche.

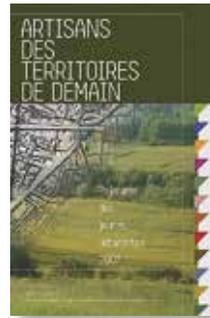
LES 58 LAURÉATS DES PRÉCÉDENTES SESSIONS

2005



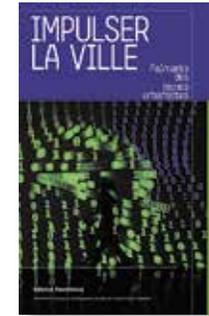
1. **Urbane**, Toulouse
2. **Germe et Jam**, Paris
3. **L'AUC**, Paris
4. **AXL Architectes et Urbanistes**, Saint-Germain-en-Laye
5. **Marniquet Aubouin**, Paris
6. **Obras Architectes**, Lyon et Paris
7. **TVK**, Paris
8. **Barriquand et Frydlander**, Montpellier
9. **Déléaz Dominique**, Cerema, L'Isle-d'Abeau
10. **Roca d'Huyteza Pierre**, Hossegor, Paris et Montpellier
11. **Lemoine Stéphane AP5**, Paris
12. **Saison-Menu**, Roubaix
13. **De Laleu Thibaut**, Paris
14. **DDT 94**, Créteil

2007



1. **Quintet architecture urbanisme**, Paris
2. **Alphaville**, Paris
3. **Delphine Agier**, Pact Arim du Rhône, Lyon
4. **Marion Talagrand**, Paris
5. **Thibaud Babled**, Bayonne et Paris
6. **BazarUrbain**, Grenoble
7. **Christian Horn**, Paris
8. **O'zone architectures**, Paris
9. **Jean Metz**, Berlin (Allemagne)
10. **Une Fabrique de la Ville**, Paris
11. **Urban Act**, Paris
12. **Dévorateurs d'espace**, Paris

2010



1. **AWP**, Paris
2. **Pôle des arts urbains**, Saint-Pierre-des-Corps
3. **AKNA**, Paris
4. **Jean Richer**, Cerema, Fontenay-le-Comte
5. **Géraldine Gardette**, Caen
6. **Frédéric Gilli**, Paris
7. **La Fabrique urbaine**, Paris
8. **Güller Güller**, Rotterdam (Pays-Bas) et Zurich (Suisse)
9. **Taktyk**, Bruxelles (Belgique) et Paris
10. **Nicolas Reymond**, Paris
11. **Nicolas Rougé**, Paris

2012



1. **Anyoji Beltrando**, Paris
2. **Marie Blanckaert**, Mons-en-Barœul
3. **Collectif ETC**, Marseille
4. **HDZ**, Paris
5. **Nadau Lavergne**, Bordeaux et Paris

2014



1. **Atelier Georges**, Paris
2. **Boris Bouchet**, Paris, Arlanc et Clermont-Ferrand
3. **Fabriques**, Fourneaux et Lyon
4. **Grue**, Paris
5. **Lambert-Lenack**, Paris
6. **Baptiste Le Brun**, SEMAEST, Paris
7. **Stéphane Malek**, Montreuil
8. **Volga**, Paris

2016



1. **Atelier Altern**, Mons-en-Barœul et Pantin
2. **Romain Champy**, Lille
3. **GRAU**, Paris
4. **Félix Mulle et Loïc Parmentier**, Pantin et Montrotier
5. **Antoine Petitjean**, Paris
6. **Plateau urbain**, Paris
7. **Ville ouverte**, Montreuil
8. **YA+K**, Paris

*Un annuaire plus détaillé est consultable en ligne sur : www.logement.gouv.fr/palmares-des-jeunes-urbanistes